

## L'Amour violé

**Film long métrage de fiction France, 1977**

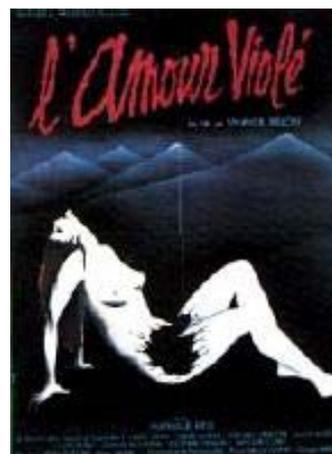
**Réalisation :** Yannick Bellon

**Interprètes :** Nathalie Nell (Nicole), Alain Fourès (Jacques), Michèle Simonnet (Catherine), Pierre Arditi (Julien), Daniel Auteuil (Daniel)

Version originale française

**Durée :** 1h55

**Jeudi 3 mai et vendredi 4 mai 2007, Yannick Bellon, accompagnée d'Eric Le Roy (responsable des Archives françaises du film CNC à Bois d'Arcy, qui a fait restaurer divers films de la réalisatrice), est l'hôte de la Cinémathèque suisse. Elle y présente jeudi 3 mai *L'amour violé* (1977).**



**Voici un portrait succinct de Yannick Bellon, suivi d'extraits des propos échangés entre la réalisatrice et Hervé Dumont (directeur de la Cinémathèque suisse), avant la projection de *L'Amour violé*.**

### **Quelques repères biographiques :**

Yannick Bellon est née le 6 avril 1924 à Biarritz, d'une famille "artistique" : fille de la photographe Denise Bellon, soeur de la comédienne Loleh Bellon et nièce de Jacques Brunius, comédien souvent vu dans les films de Luis Bunuel. Elève de la première promotion de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) à la fin de la guerre, Yannick Bellon n'y reste qu'une année. Elle travaille entre 1947 et 1973 comme monteuse, assistante à la réalisation, et réalise elle-même des documentaires et une quinzaine de courts métrages. Elle tourne en 1972 son premier long métrage de fiction dont elle a également écrit le scénario, *Quelque part quelqu'un*, qui décrit le Paris d'alors. En 1974, *La Femme de Jean*, sur la libération de la femme, est un succès public. *L'Amour violé* (1977), qui traite le viol, *L'Amour nu* (1981), qui parle du cancer, nous présentent des femmes fortes, des battantes qui refusent de se laisser abattre; *La Triche* (1984) aborde l'homosexualité et *Les enfants du désordre* (1989) traite de la délinquance et de la difficile réinsertion des anciens drogués et détenus. Son dernier film de fiction, *L'affût* (1992), pose un regard lucide et préoccupé sur l'écologie ([ce film, inédit en Suisse, sera montré à la cinémathèque suisse les 24 et 26 mai prochains](#)). *Le Souvenir d'un avenir* (2002), un documentaire qu'elle a co-réalisé avec Chris Marker, suit l'itinéraire de la photographe Denise Bellon dans les années 30 et 40.

### **Synopsis :**

Infirmière à Grenoble, Nicole vit avec sa mère, couturière, et forme un couple heureux avec Jacques, son fiancé, qui accomplit son service militaire. Elle aime son métier, elle a de très bons amis sur lesquels elle peut compter, Catherine et Julien. Un soir, alors qu'elle se rend à vélomoteur chez eux, Nicole est attaquée par quatre hommes qui l'emmènent dans un refuge en forêt, la battent, la violent et reviennent la jeter au bord de la route. Blessée dans son corps et dans son amour-propre, Nicole se remet difficilement. Isolée au sein d'une société dont elle découvre peu à peu les conditionnements, elle est rongée par le choc qu'elle a subi. Sa mère lui conseille le silence et l'oubli, Jacques l'exige! Seuls Catherine et Julien l'encouragent à porter plainte. Elle retrouve par hasard, quelques mois après l'attaque, l'un de ses agresseurs, un garagiste, bon père de famille et bon mari. Un brave type comme tant d'autres qui a vraisemblablement perdu la tête mais qui est sans doute prêt à remettre ça. Nicole comprend qu'elle doit porter plainte, que le silence est criminel. Les quatre coupables sont

appréhendés. Ils essaient de se justifier en disant qu'ils voulaient rigoler, qu'elle les avait provoqués... Nicole devra affronter la pénible procédure judiciaire, la brouille avec Jacques, les tentatives des proches de ses agresseurs qui veulent lui faire retirer sa plainte...



**Avant la projection, Yannick Bellon (ici au centre, en compagnie de membres de la TJC) répond aux questions d'Hervé Dumont :**

**Hervé Dumont** Yannick Bellon, on sait que *L'Amour Violé* à sa sortie a fait 2 millions d'entrées en France seulement, ce qui est assez spectaculaire. Pouvez-vous nous raconter un peu la genèse de ce film ? Il semblait pourtant que personne n'en voulait!

**Yannick Bellon** En effet, le projet a été fort mal reçu, et je n'ai essuyé que des refus, de la télévision, des maisons de production, des gens susceptibles de participer au financement. A l'époque, on ne parle pas de viol, ou très peu. Ce n'était pas dans les mentalités d'en parler. Un viol, c'était un "accident de parcours", on tournait la page et on n'en soufflait mot. Et puis, j'ai montré les violeurs comme des gens ordinaires, normaux, des "Monsieur-Tout-le-Monde", ce qui a choqué. J'ai tout montré : la violence, la cruauté, l'horreur de cet acte. Finalement, j'ai pu vaincre certaines réticences, et ai obtenu un peu d'argent pour tourner la scène de viol, dans la région de Grenoble. De retour à Paris, nous avons montré ce que nous avons tourné, et nous avons obtenu un peu de sous, de l'aide, du matériel. Le premier à m'avoir bien reçue, et n'avoir jamais évoqué la question de l'argent, c'est Claude Lelouch. Il ne m'a pas découragée (il aurait pu : le sujet était difficile, il n'y avait pas

d'acteurs connus, pas vraiment d'histoire, et ça n'allait probablement pas rapporter un centime!), au contraire, il m'a offert de la pellicule, nous avons parlé cinéma, création, scénario, bref, nous avons parlé travail! Je lui en suis très reconnaissante. Des copains m'ont aidée pour le montage, et pour tout ce qui faisait partie de la post-production.

J'ai ensuite montré le film au producteur Boris Borevitch qui était prêt à le prendre, mais ne voulait pas être seul dans l'entreprise, il m'a dit d'en parler à un autre producteur, Marin Karmitz, qui a accepté de se lancer dans l'aventure. Boris et Marin m'ont aidée à achever le film! Boris possédait alors une salle porno et des salles d'art et d'essai. Il a commencé par montrer *L'amour violé* dans sa salle porno : les clients ressortaient furieux, l'aspect moral du film leur était contraire! Le pauvre Boris était tout penaud! Puis la critique a parlé du film, plutôt en bien, et les gens sont venus : c'était parti !

**Hervé Dumont** On découvre dans votre film la jeune comédienne Nathalie Nell, ainsi qu'un Pierre Arditi et un Daniel Auteuil tout jeunes. Comment les avez-vous rencontrés ?

**Yannick Bellon** C'était pour Pierre Arditi son premier rôle dans un film français, il avait déjà une carrière au théâtre, et avait eu des petits rôles dans des films italiens. Nathalie Nell avait déjà dix ans de carrière. Je l'ai trouvée dans le "registre électronique", qui était une sorte d'agence à l'époque. J'ai aimé son genre dur et fragile à la fois, elle était belle, on la sentait déterminée, elle était parfaite pour le rôle. Quant à Daniel Auteuil, il avait tourné avec Claude Zidi. Pour Arditi et Auteuil, je pense qu'on peut dire que le film les a fait connaître du grand public.

**Hervé Dumont** Vous dénoncez deux crimes dans votre film : le viol et la réaction de la société face au viol.

**Yannick Bellon** Je présente la volonté de domination du mâle sur la femme. Tout le monde cherche à comprendre les causes d'un viol, les avocats, les médecins, les femmes, les hommes. Et on constate souvent qu'un viol est perpétré par des gens tout à fait normaux. J'ai montré dans mon film (dans les scènes à l'école) que dès l'enfance, on apprend un certain comportement : les petits garçons sont en position dominante. Chez certains individus, "prendre sans autorisation" est chose normale. On parle aujourd'hui de "viol conjugal", mais pas dans les années 70 : on estimait que l'époux avait le droit légitime de faire l'amour à sa femme même sans son consentement. Cette notion de consentement mutuel est récente. J'ai voulu aussi montrer que le viol devient une chose honteuse pour la victime, pour ses proches, qu'il éveille la réprobation publique, et que la solution trop souvent choisie était de se taire.

J'ai hésité entre un viol de groupe et un viol individuel. Après avoir discuté avec Ménie Grégoire (Femme-écrivain, Ménie Grégoire doit sa renommée à son combat pour la défense de la condition féminine, combat qui s'est concrétisé surtout par l'émission qu'elle animait de 1967 à 1981 sur RTL. Elle répondait à l'antenne aux gens qui l'appelaient pour exposer leurs problèmes les plus intimes, sujets qui à l'époque étaient tabous et dont on n'osait parler. Elle est née en 1919. Ndlr) qui m'a révélé que le viol le plus répandu est l'inceste, j'ai même pensé à écrire un scénario sur l'inceste. Mais cela m'a semblé trop difficile à raconter. Une autre amie, Gisèle Halimi (Gisèle Halimi, avocate et écrivain, s'est faite depuis plusieurs décennies le porte-parole de la cause des femmes en France. Elle est née en 1927. Ndlr), m'a conseillé de montrer un viol collectif par des hommes issus de milieux différents. Ce que j'ai fait.

**Hervé Dumont** La critique de l'époque vous a reproché de ne pas avoir élevé le débat. Votre commentaire à ce sujet.

**Yannick Bellon** J'ai montré quatre hommes qui violentent une femme, parce qu'ils sont en groupe, qui s'excitent mutuellement, qui sont sous l'effet de l'alcool, et qui prétendront ensuite que leur victime était consentante et qu'elle les a provoqués. Mon film est cruel et violent, certes, et il ne l'est

pas encore assez. Certains hommes m'ont reproché d'avoir "montré" le viol, j'aurais dû le suggérer! Et accompagner la réflexion qui suit cet "incident" d'un point de vue! Non, ce n'était pas mon but : je voulais montrer combien cette épreuve est traumatisante, et combien difficile est la situation de la victime dans une société qui veut sauver les apparences. Je ne sais pas si j'ai fait oeuvre de pionnier, mais je suis ravie qu'aujourd'hui, on dénonce le viol, l'inceste, et qu'on écoute les victimes.

---

Suzanne Déglon Scholer, enseignante au gymnase, responsable de Promo-Film Ecoles et de la TRIBU des Jeunes Cinéphiles, Lausanne, avril 2007